

11 MAI 2017

CRE ILE DE FRANCE

RESULTATS

ASSEMBLEE GENERALE MODIFICATIVE

Assemblée Générale du Jeudi 20 avril 2017

Les membres du CRE ILE DE FRANCE se sont réunis au siège social de la Fédération Française d'Equitation (FFE) au Parc Equestre Fédéral à LAMOTTE BEUVRON (41600) en Assemblée Générale sur convocation du président de la FFE.

L'Assemblée était présidée par M. Serge LECOMTE, Président de la Fédération Française d'Equitation.

Le quorum d'au moins la moitié des voix portées par les membres ayant voté n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale du 13 avril 2017, une seconde assemblée générale a été convoquée sans condition de quorum conformément aux dispositions statutaires.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :
Modification et adoption des Statuts et du Règlement intérieur des Comités Régionaux d'Equitation.

	En nombre de votants	En nombre de voix
Inscrits	706	9432
Votants	245	5348

RESOLUTION UNIQUE : MODIFICATION DES TEXTES

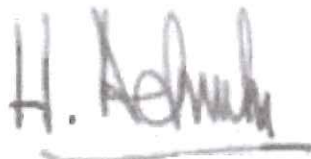
Cette résolution est adoptée par l'Assemblée générale.

	En nombre de voix	
OUI	4993	93.36%
NON	318	5.95%
Blancs	37	0.69%
TOTAL suffrages exprimés	5348	100%

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et approuvé par la Commission de Surveillance des Opérations de vote de la FFE.

A Lamotte Beuvron, le 20/04/2017

Le Président de la Commission
de Surveillance des opérations de
vote de la FFE



Le Président du
CRE ILE DE FRANCE

